

# Ensemble, changeons la finance

# Financité

magazine

**ZOOM :** Dans quels paradis fiscaux se cachent les banques ?

**L'IDÉE :** Changeons la finance !



## DROIT AU LOGEMENT

Un vaste chantier

# DO IT YOURSELF!

Bernard Bayot

Dégagez! 3 150 banquiers et 600 agences disparaissent chez ING en Belgique, *des choses excitantes sont en train de se passer* déclarait Ralph Hamers, le CEO du groupe ING. *Nous avons ainsi l'intention d'utiliser les connaissances, la technologie et le savoir-faire qui permettent actuellement à ING Pays-Bas de définir la norme en matière de banque digitale en temps réel.* ING entend donc compenser ces fermetures par l'essor du e-banking. Do it yourself! Fin octobre, c'était au tour de Crelan d'annoncer la disparition de 160 banquiers. Sans compter, côté assurance, les 650 licenciements chez Axa Belgique et les 300 chez P&V. Et que le dernier n'oublie pas d'éteindre la lumière!

Pendant ce temps, Goldman Sachs crée de l'emploi : il est le nouvel employeur de l'ancien président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, mais aussi l'ancien employeur du futur secrétaire au Trésor de Donald Trump. La banque américaine qui, accusée d'avoir joué un rôle déterminant dans le déclenchement de la crise financière de 2007-2008 en créant et diffusant des produits à risque comme les *subprimes*, soutient, avec l'armée de lobbyistes du secteur financier, le projet d'Union des marchés de capitaux porté par la Commission européenne. Il s'agit de créer une meilleure intégration financière au sein de l'UE pour contrebalancer un financement de la croissance par les banques, jugé en berne. Bref, on cherche à réduire le poids des banques de dépôt dans le financement de l'économie, au profit d'un financement par les marchés. *Do it yourself!*

Et l'impact social et environnemental du financement de l'économie, me direz-vous? Une majorité de citoyens dans notre pays déclarent qu'ils pourraient éventuellement investir dans un produit éthique ou durable. Pourtant l'offre d'investissement socialement responsable (ISR) du secteur bancaire n'est absolument pas à la hauteur de cette attente, comme le démontre le dernier rapport annuel de l'ISR publié par Financité: son volume ne représente que 2,4 % et demeure au même niveau qu'il y a 10 ans tandis que sa qualité sociétale est médiocre. Once again, do it yourself? Chiche!

Les citoyens s'organisent et la finance solidaire connaît un essor certain en Belgique : l'encours des produits financiers labellisés par le label Financité & FairFin a pratiquement doublé de 2014 à 2015 et va pratiquement doubler une nouvelle fois en 2016 pour atteindre au moins 177 millions €. 58 produits qui financent des projets à forte plus-value sociale, environnementale ou culturelle. De son côté, la coopérative NewB a engrangé plusieurs succès cette année. Elle a dépassé le cap des 50 000 membres désireux de construire une nouvelle banque coopérative pour affronter les défis financiers de demain. Ces défis nécessitent une banque par nous et pour nous, totalement transparente et extrêmement sobre, qui investisse notre argent dans l'économie réelle et qui œuvre à une société plus durable. NewB a également accueilli cette année son premier investisseur institutionnel et lancé son premier produit.

Alors, *do it yourself?* Yes, *we can!* Et nous le faisons savoir en signant et diffusant le manifeste #EnsembleChangeonsLaFinance! que vous trouverez en page 14. ■



CE QUE VOUS EN DITES  
EN DIRECT DE  
NOS RÉSEAUX SOCIAUX

## ING, pour quelques milliards de plus

Dans le sillage d'Axa et Caterpillar, l'annonce d'ING est révoltante et ne doit faire que renforcer les actions pour changer la finance. Évidemment, la banque doit évoluer avec les technologies actuelles, mais sans oublier les milliers de personnes âgées ou avec des revenus faibles qui doivent pouvoir continuer à utiliser les services bancaires à tarif raisonnable. Il faut absolument que les choses changent et que de plus en plus de citoyens prennent conscience de ce qui se passe à leur porte pour emboîter le pas de tous ces mouvements qui essaient de préparer un monde où nous aurions bon vivre.

Didier Leber

Le cynisme insultant et l'absence totale de morale et de sens des responsabilités de certains grands patrons de banques sont tout simplement criminels. Si j'étais cliente d'ING, je changerais immédiatement de banque, mais pour aller où? Nous n'avons pas véritablement de banque éthique en Belgique.

Miriana Frattalora

Comme tout le monde, je trouve l'acte d'ING scandaleux, et le cynisme de son CEO fait froid dans le dos. C'est avec ce genre d'attitude que l'on génère de la violence tellement cette fermeture et ces licenciements sont abusifs. Malheureusement un boycott d'ING aurait pour effet, s'il était suivi, d'aggraver la situation des employés. Il faudrait trouver un moyen de toucher les responsables de ce désastre à savoir la direction et les actionnaires.

Alain Mairesse

J'ai anticipé la première vague de départs chez ING il y a deux ans et nous savions déjà que cela continuerait en ce sens. *Le business model* ne change pas, les « solutions » proposées restent les mêmes. C'est tellement choquant de voir les politiques et les syndicats jouer les vierges effarouchées et parler « d'union sacrée », de « convocation à la Chambre »... alors que tout est joué d'avance. Par ailleurs, vous remarquerez que fort peu d'employés d'ING réagissent publiquement. Pourquoi? Ils ont peur. C'est malin de n'avertir qu'au compte-goutte.

Le management par la terreur.

David Ramboux

INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER GOOD MONEY ET RÉAGISSEZ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :  
WWW.FINANCITE.BE + f

# REJOIGNEZ LE MOUVEMENT FINANCITÉ

POUR LES FÊTES,  
OFFREZ UN ABONNEMENT  
À LA LIBRE BELGIQUE  
EN NUMÉRIQUE  
ET REJOIGNEZ LE  
MOUVEMENT FINANCITÉ  
POUR 2 EUROS PAR MOIS



Fort de plusieurs centaines de membres, Financité est un mouvement citoyen qui se bat pour une finance plus responsable et solidaire.

Et chaque trimestre, le Financité magazine et le Financité en mouvement (réservé aux membres) dans votre boîte aux lettres.

Infos et adhésions au 02 340 08 60 ou sur [www.financite.be](http://www.financite.be)

\* Dans la limite des stocks disponibles.



Fort de plusieurs centaines de membres, Financité est un mouvement citoyen qui se bat pour une finance plus responsable et solidaire.

Et chaque trimestre, le Financité magazine et le Financité en mouvement (réservé aux membres) dans votre boîte aux lettres.

Infos et adhésions au 02 340 08 60 ou sur [www.financite.be](http://www.financite.be)

\* Dans la limite des stocks disponibles.

## FINANCITÉ EN MOUVEMENT

Le journal réservé aux membres Financité.



À DÉCOUVRIR  
CE MOIS-CI

### LA VIE DU MOUVEMENT

- Namur-Hainaut : L'investissement solidaire fait son cinéma
- Liège-Luxembourg : Financité fait son festival
- Bruxelles-Brabant : Un sacré Talent

### CAMPAGNES, PLAIDOYER, RECHERCHES

- ING, agile comme un lion ou cynique comme un chien?
- Transparence bancaire, une exigence?
- Le succès du Label Financité & Fairfin

Financité  
Ensemble, changeons la finance

### QUI SOMMES-NOUS?

Le Réseau Financité est un mouvement qui rassemble des centaines de citoyens et d'organisations, tous convaincus par un besoin de changement. Son objectif est de construire tous ensemble une finance responsable et solidaire, qui réponde à l'intérêt général, soit proche des gens et au service de tous.

Pour y parvenir, Financité lance chaque semestre un nouveau cycle de réflexion autour duquel il réalise un travail de recherche et d'investigation à travers des études, des rapports et des analyses. Financité organise des ateliers participatifs, des conférences, des formations, des ciné-débats, le Festival Financité,...

Financité encourage et accompagne des citoyens qui veulent passer à l'action ou s'informer au travers des groupes Financité.

Il se veut porte-parole de ses membres et est là pour transmettre leurs revendications auprès des politiques belges et européens.

Le Financité magazine est une publication du Réseau Financité. Il est édité à 90 000 exemplaires, son but est de faire connaître la finance responsable et solidaire à un public le plus large possible.

**Rédaction :**  
rue Botanique 75, 1210 Bruxelles  
(Tél : 02 340 08 60 - Fax : 02 706 49 06)  
[www.financite.be](http://www.financite.be)  
**Éditeur responsable :** Bernard Bayot  
**Ont collaboré à ce numéro :**  
Bernard Bayot, Julien Collinet,  
Nathalie Lemaire, Laurence Roland.  
**Graphisme et mise en page :**  
Louise Laurent & Elise Debourny  
**Photo de couverture :**  
© Loïc Delvaux  
**Impression :** La Libre Belgique



La Libre BELGIQUE

# DROIT AU LOGEMENT

## UN VASTE CHANTIER

Chacun a le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine (...) Ce droit comprend le droit à un logement décent. Inscrit dans l'article 23 de la constitution de la Belgique, ce droit inaliénable a pourtant du plomb dans l'aile. Suite à la hausse continue des prix de l'immobilier depuis plusieurs dizaines d'années, de plus en plus de personnes connaissent des difficultés pour accéder à un logement décent. En 2010, on estimait le nombre de sans-domicile fixe à 25 wallons sur 1 000, 30 sur 1 000 en Région bruxelloise. Derrière ce désastre visible, s'en cache un autre, moins perceptible. Pour ne pas dormir dehors d'autres consacrent jusqu'à la moitié de leurs revenus pour des logements de piètre qualité, voire insalubres. Face à ce constat, d'autres initiatives ou politiques en matière de logement sont-elles possibles ?

# LE PARCOURS DU COMBATTANT

Pour certains ménages défavorisés, les mères de famille isolées en particulier, la recherche d'un logement peut s'apparenter au parcours du combattant. Illustration avec Emerance, mère de trois enfants, à Bruxelles – région de loin la plus touchée par ce phénomène.

Julien Collinet

Elle est passée de Molenbeek à Woluwe-Saint-Pierre. Entre les deux communes, la différence est flagrante : Molenbeek, seconde commune la plus pauvre de Belgique ; Woluwe, la plus riche de la région bruxelloise. Dans cette métropole cosmopolite, où plus de 160 nationalités se côtoient, se dessinent des frontières invisibles mais bien réelles. Dans cette rue de Woluwe, d'élégantes bâtisses jouxtent le siège de différentes ambassades. Emerance, une Belge de 47 ans y habite depuis le mois de mars dernier. Pourtant cette nouvelle situation n'a rien d'une vie de cocagne. Emerance et ses trois enfants ont été expulsés en mars dernier de l'appartement qu'ils occupaient à Molenbeek depuis sept ans. Le propriétaire ayant décidé de vendre l'immeuble, les trois familles qui y résidaient ont été contraintes de quitter les lieux. *On a tenté sans succès d'intenter des recours. Après la décision du juge de paix, nous n'avons eu qu'un mois pour faire nos cartons. On était bien là-bas, il y avait de la place,* évoque Emerance, non sans une certaine nostalgie.

Depuis, avec ses trois enfants, âgés de 5 à 19 ans, elle dort dans un foyer d'accueil, spécialisé dans l'hébergement de familles nombreuses. *On ne va pas se plaindre, mais ce n'est pas chez nous. Et puis il y a tout de même des contraintes. La cuisine ferme à 18 h, il faut donc préparer le souper avant. Lorsque l'on rentre tard, on doit prévenir le personnel. C'est dur de garder le contact avec les amis, ça coupe de la vie. La rupture a surtout été difficile pour l'un des enfants, qui a eu du mal à accepter la situation. Il ne voulait pas dormir, ici. J'ai dû lui expliquer que ce n'était pas une prison, et puis après tout on n'a pas d'autre choix. Moi, j'ai surtout eu très peur de me retrouver à la rue, poursuit-elle.* Depuis de longs mois maintenant, la mère de famille, allocataire du CPAS, tente de trouver un appartement. En vain. *J'ai appelé des dizaines et des dizaines de propriétaires, sans succès. C'est à chaque fois la même rengaine : lorsqu'elle répond qu'elle n'a pas de travail, les propriétaires coupent court à la discussion. C'est automatique, dès qu'ils entendent le mot CPAS, ils raccrochent.* Emerance,

n'a même pas encore eu l'occasion de visiter un seul appartement. *C'est très courant,* explique Thibault Collignon, directeur de l'ASBL Les foyers d'accueil. *Certaines familles restent parfois jusqu'à deux ans entre nos murs.*

Pourtant, si un propriétaire a le droit de s'assurer qu'une personne est en mesure de s'acquitter de son loyer mensuel, l'origine des revenus (salaires, ou allocations) ne peut en aucun cas constituer un critère discriminatoire. Ce comportement est même illégal.

En 2015, un propriétaire a été condamné par le tribunal de première instance de Namur car il exigeait des candidats-locataires un CDI et un revenu mensuel minimum de 2 000 €. *Pourtant j'ai toujours payé mon loyer ! Quand on a quitté l'appartement, je n'avais aucune dette, s'énerve Emerance. Un propriétaire lui a même expliqué son refus en précisant qu'il ne voulait pas de personnes venant de Molenbeek. Pire encore, au téléphone, Emerance peut mal masquer son accent angolais. Si j'étais une Belge d'origine, ce serait plus simple, c'est du racisme.* Damien, éducateur au foyer, confirme. *Une fois, j'ai répondu à une annonce pour elle, le contact a été immédiatement plus cordial.*

### Une pression immobilière insoutenable

Cette difficulté, pour certains Bruxellois, à trouver un logement s'explique en grande partie par une pression immobilière devenue beaucoup trop forte dans la capitale. Depuis 2000, la population a augmenté de 230 000 habitants (+ 24 %), soit près de 15 000 personnes chaque année. La pression est particulièrement forte dans les communes les plus défavorisées. Et ce phénomène



Bruxelles, logements sociaux. Un candidat visite un logement qui vient de se libérer et dont il pourrait bénéficier si celui-ci lui plaît. Cela fait presque 10 ans qu'il est inscrit sur les listes d'attente.



Watermael-Boitsfort. Dans les années qui suivirent la première guerre mondiale, « Le logis » s'est constitué en société coopérative de logements pour locataires employés. Marcel et Simone habitent ce quartier depuis 1951.

entraîne inévitablement une flambée des prix. S'il a stagné depuis 2 ans, pendant les dix dernières années, le loyer moyen pour un logement en région bruxelloise a grimpé de 20 %, alors même que le nombre de personnes en situation de pauvreté s'accroît. Un tiers des Bruxellois vit en effet sous le seuil de pauvreté.

Avec ses 1 200 € d'aides, en comprenant les allocations familiales, Emerance, ne peut se permettre un loyer supérieur à 600 ou 700 €. Mission impossible, pour un appartement avec plusieurs chambres. *Je serais même prête à dormir dans le salon et mes fils dans une chambre. Une amie a pris un appartement à Koekelberg pour 1 000 € par mois. Aujourd'hui, elle ne peut plus joindre les deux bouts. Je ne veux pas faire la même bêtise.* Il est régulièrement admis que, pour un ménage, le coût du loyer ne doit pas dépasser 30 % du revenu disponible. *Pourtant il n'est pas rare de trouver des familles y consacrant 50 %, voire 70 % de leurs revenus,* explique Marie Defreyne du Rassemblement bruxellois pour le droit à l'habitat (RBDH). Ce mouvement, regroupant 50 associations et défendant le droit à un logement décent et abordable pour tous, milite depuis longtemps pour l'instauration d'une grille de référence qui encadrerait les loyers. Un vœu en passe d'être exaucé puisque le projet est actuellement sur la table du gouvernement bruxellois. La Région wallonne a fait de même et une grille est déjà disponible en phase test sur Internet. Toutefois cette future grille n'aura qu'un simple rôle indicatif : elle n'oblige en aucun cas un propriétaire à s'y conformer. *De plus, elle est trop simplifiée. Seuls les quartiers, les superficies et dates de construction seront pris en compte. Le risque est de sous-estimer le prix des logements confortables et de surestimer le loyer d'appartements insalubres est grand.*

Face à une demande bien supérieure à l'offre, le locataire est généralement en position de faiblesse. Cette année, deux locataires soutenus par les Équipes populaires sont partis en croisade contre leur propriétaire afin de dénoncer leurs loyers abusifs. Ils ont entamé une grève des loyers, ne payant que le montant

leur paraissant justifié. Après quelques mois, le premier locataire, qui payait un loyer de 550 € à Anderlecht, a obtenu une baisse de 100 €; le propriétaire a également engagé des travaux. Le second, pour un loyer similaire, ne versait plus que 350 € et mettait le reste de côté afin de s'acquitter de ses frais d'avocats. Le propriétaire a cédé et le locataire est parti pour un appartement de meilleure qualité.

### Insalubrité et marchands de sommeil

Dans un contexte de pénurie, les personnes qui sont à la recherche d'un toit sont parfois contraintes d'accepter des logements en mauvais état et à prix excessif. Emerance a ainsi vécu, il y a une dizaine d'années, toujours à Molenbeek, dans un appartement déclaré insalubre. *Il y avait de gros problèmes d'humidité,* décrit-elle. Un code du logement a été mis en place en 2004 afin de définir des normes minimales de sécurité, de salubrité et d'équipement. Celui-ci exige par exemple la présence de points d'eau chaude et froide, de toilettes, de chauffage, ou encore de surface minimale ou de hauteur des pièces. Contrevenir à ces exigences minimales entraînant l'interdiction de la mise en location du bien immobilier. *Il n'existe malheureusement pas de statistiques sur le nombre de logements insalubres,* explique Marie Defreyne quand bien même la presse relate régulièrement les abus de marchands de sommeil à Bruxelles. Lorsqu'un locataire vit dans un logement insalubre, il peut porter plainte auprès de la direction régionale de l'Inspection du logement. *Mais le nombre de plaintes est très faible, car le traitement d'une plainte implique que le locataire doive déménager... avec le risque de se retrouver à la rue. De surcroît, il y a un réel manque de ressources humaines dans ces services : les agents n'ont pas assez de temps pour inspecter les logements.*

Des abus peuvent même avoir lieu avant la remise des clés. *On a récemment eu le cas d'une famille victime d'une arnaque. Le prétendu propriétaire lui avait demandé la garantie locative en cash et puis il a disparu dans la nature.* Alors que, depuis 1984, il est obligatoire de constituer une garantie bancaire, le paiement de la garantie locative en liquide serait encore courant.



Anderlecht. Madame Sow est locataire de cet appartement qui présente de graves problèmes d'humidité; provoquant des problèmes de santé dans toute la famille. Depuis peu, Madame Sow fait partie d'un groupe d'épargne collective et solidaire et espère ainsi devenir propriétaire de son propre logement.

Selon l'ASBL Convivence, ce serait même le cas dans plus d'une location sur deux à Bruxelles. *Les banques freinent aussi des quatre fers,* poursuit Marie Defreyne. *Lorsqu'elles ne disent pas tout simplement qu'elles ne proposent pas ce service, elles demandent des frais exorbitants qui peuvent aller jusqu'à 250 €.* Depuis 2007, le montant de la garantie locative a été limité à deux mois maximum. Il est également possible de la constituer par des versements mensuels réguliers. Toutefois constituer cette garantie peut représenter un effort financier insurmontable pour nombre de foyers. En effet, le nouveau locataire doit, bien souvent, s'acquitter, en plus des deux mois de garantie, du versement du premier loyer; ce qui porte le total à trois mois de location. Un montant bien trop élevé pour bon nombre de Belges puisqu'on sait que 25 % d'entre eux ne disposent pas d'une épargne équivalente à un mois de revenus.

### « Les enfants ont honte d'habiter en foyer, c'est ce qui me fait le plus mal. »

Pour remédier à cette situation critique, le RBDH, La Ligue des familles et Financité militent pour la mise en place d'un fonds de garantie mutuel auquel tout locataire serait amené à cotiser (voir Financité Magazine n° 38). Celui-ci permettrait aux locataires de verser un montant beaucoup plus modeste dans la caisse commune. Autre avantage, il permettrait d'éviter toute discrimination : actuellement, un propriétaire peut disposer d'une garantie versée par le CPAS. *Ça ne marche pas : c'est stigmatisant !,* précise Thibault Collignon. *Il y a des a priori, et certains CPAS sont trop lents. Entre la demande et*



Evere. Sophie habite cet appartement social géré par le Home Familial Bruxellois. La particularité de cette société de logements sociaux est d'être constituée en coopérative de locataires. Cette société assure aussi un accompagnement social collectif et communautaire.

*l'octroi, il peut s'écouler plusieurs semaines, et le logement vous passe sous le nez.*

### Seule solution, l'exil vers la périphérie

Les populations précarisées, dépourvues de logement sont donc bien souvent contraintes à s'éloigner de la capitale. *On conseille aux familles de chercher dans le Brabant Wallon, vers Tubize ou Nivelles. D'autres vont en Flandre. Pour 800 € vous pouvez trouver une vraie maison,* poursuit Thibault Collignon. *C'est souvent très dur pour des gens qui ont toujours habité à Bruxelles, mais nous n'avons pas d'autre solution.* Emerance confirme : *je suis prête à tout pour retrouver un chez-nous. S'il faut partir, je le ferai. Les enfants n'osent pas avouer à leurs copains qu'ils sont dans une maison d'accueil. Ils ont honte. C'est ça qui me fait le plus mal.* Comme de nombreux chefs de famille, Emerance a également introduit une demande pour un logement social. Un acte désespéré. En 2013, 44 000 ménages étaient encore sur des listes d'attente, une donnée de surcroît sous-estimée, car la demande doit être renouvelée chaque année, et nombreux sont ceux qui se découragent et abandonnent. Il faut en moyenne plus de 10 ans pour obtenir un logement social. Sans compter que le parc public se dégrade faute de moyens pour l'entretenir. En fait, sur les 39 000 logements sociaux de la Région, 8 % sont vides. Et lorsque des travaux de rénovation sont engagés, les délais sont extrêmement longs. Du choix du bureau d'étude jusqu'à la fin du chantier, plus de 5 ans s'écoulent en moyenne. Le gouvernement bruxellois actuel avait pourtant lancé un plan logement prévoyant la construction de 4 000 logements publics. *Mais ce ne serait pas moins de 100 000 logements privés et publics qu'il faudrait créer, s'emporte Thibault Collignon. Nous avons besoin d'une réelle politique de logement. C'est possible, il y a du foncier disponible en suffisance à Bruxelles, mais il est le plus souvent attribué à des bureaux ou des surfaces commerciales. On a besoin d'un réel projet de société au niveau fédéral. Si on construit, les loyers vont baisser et tout le monde va y gagner.* ■

Les photographies illustrant cet article sont tirées d'un reportage réalisé en 2017 par Loïc Delvaux pour le Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat



Bruxelles. Monsieur J. habite cette cave très insalubre depuis presque 10 ans. Il n'y a pas d'aération, pas d'isolation, pas de sanitaires, pas de chauffage. Seule une prise d'électricité à faible voltage lui permet d'avoir de la lumière et de faire bouillir de l'eau. L'odeur de l'humidité est nauséabonde. Il paye chaque mois 250 €.

# DE SI CHERS INCITANTS FISCAUX

Le Belge a-t-il vraiment une brique dans le ventre ? Si l'adage semble à première vue se confirmer et s'il est depuis longtemps favorisé par une batterie d'incitants fiscaux, il n'est pas forcément d'application sur tous les territoires.

Julien Collinet

En Flandre et en Wallonie, près de 70 % des logements sont occupés par leur propriétaire. Toutefois, cette proportion a tendance à stagner depuis plusieurs années. Dans les centres urbains, les locataires sont majoritaires. À Bruxelles, par exemple, seuls 40 % des habitants sont propriétaires ; à Liège, ce taux est de 39 % et, à Anvers, de 52 %. Olivier Magis, réalisateur d'Archibelge, un documentaire sur l'habitat en Belgique, avance une explication historique. *Cette politique est le fait des chrétiens-démocrates, qui sont arrivés au pouvoir après la Deuxième Guerre mondiale. Ils estimaient qu'il fallait rapprocher les ménages de la famille et de l'Église. Les villes étaient perçues comme des lieux de débauche. L'État a donc largement encouragé l'acquisition de maisons hors des centres urbains à l'aide d'incitants fiscaux.*

Au nombre de ces avantages fiscaux, le bonus logement. Ce dispositif, applicable aux crédits contractés jusqu'en 2014, permettait de déduire fiscalement une partie d'un emprunt hypothécaire de l'impôt sur le revenu. Depuis lors, cette compétence a été transférée vers les régions, qui ont toutes repris le flambeau en instaurant des mesures intéressantes pour les propriétaires. Ce type d'incitant constitue pourtant une certaine injustice, puisque plus une personne paie d'impôts, plus elle peut bénéficier de remises importantes. Cela revient à faire bénéficier les personnes qui disposent d'importants revenus d'une déduction fiscale supérieure. En d'autres termes, ces aides à l'acquisition bénéficient davantage aux riches.

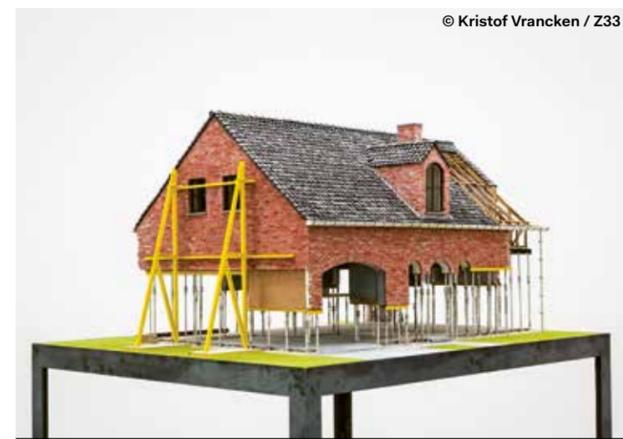
Par ailleurs, les revenus immobiliers ne sont pas directement soumis à l'impôt. Ils sont uniquement calculés d'après le revenu cadastral datant de 1975. La hausse du prix des loyers étant, depuis, bien plus élevée que celle de l'indexation, un propriétaire paie en réalité très peu d'impôts lorsqu'il loue un logement à un particulier. Cette mesure favorise de surcroît les multi-propriétaires. D'après une étude de Brussels Studies<sup>1</sup>, l'ensemble de ces incitants représente un manque à gagner de 2,2 milliards d'euros pour l'État.

En comparaison, très peu de mécanismes d'aide aux locataires sont mis en place. En Flandre, on estime l'ensemble des aides à la location quatre fois inférieur à celui des aides à la propriété. Le logement social,

destiné aux classes les plus défavorisées, souffre particulièrement de la comparaison. On lui consacre environ 600 millions d'euros par an.

Mais est-il judicieux que tout le monde accède à la propriété ? Ces incitants fiscaux ont, par un effet pervers, provoqué une inflation du marché immobilier belge. Et la contraction d'un crédit n'est pas sans risque. En cas d'accident de la vie, un emprunteur peut se retrouver dans l'impossibilité de rembourser ses mensualités (voir article ci-contre), avec le risque de se retrouver en situation de surendettement. *Cela dépend des cas*, précise Thibault Collignon de l'ASBL Les foyers d'accueil. *On peut préconiser l'accès à la propriété, surtout pour les familles nombreuses. Il y a autant de risques qu'un locataire ne paie pas son loyer qu'un proprio ne paie pas son emprunt hypothécaire. Il suffit de trouver une équité fiscale qui n'avantage pas que les propriétaires au détriment des locataires.*

1. A. Romainville, À qui profitent les politiques d'aide à l'acquisition de logements à Bruxelles ?, Brussels Studies, Janvier 2010.



© Kristof Vrancken / Z33

## VENDRE SON LOGEMENT, POUR LE GARDER

Trente-trois mille crédits hypothécaires sont défaillants en Belgique, c'est-à-dire que ces emprunteurs n'arrivent pas à rembourser une mensualité de leur emprunt depuis au moins trois mois. Avec le risque de devoir procéder un jour à une vente forcée de leur habitation. *En vendant dans l'urgence ou lors d'une vente publique, en plus de la souffrance de se séparer de leur maison, ils risquent de récupérer un produit de vente nettement inférieur à la valeur réelle de leur bien*, explique Christophe Vander Donckt cofondateur d'Oxymmo. Cette coopérative namuroise a mis en place un outil visant à permettre à ces familles de garder leur habitation. *Ils se retrouvent dans une impasse, sans véritable défense. Les banques ne peuvent plus leur prêter, ils sont exclus du crédit*, précise-t-il.

# DEVENIR PROPRIÉTAIRE, MÊME AVEC DE FAIBLES REVENUS

C'est désormais possible grâce au Community Land Trust, qui propose un schéma innovant et basé sur l'intégration des futurs habitants dans la vie de leur quartier.

Julien Collinet

Nous sommes partis du principe que la terre est un bien commun et qu'elle ne doit pas être soumise à la spéculation, explique Geert De Pauw coordinateur de l'ASBL Community Land Trust Bruxelles (CLTB). Cette plateforme ouverte aux personnes éligibles à l'accès à un logement social permet à ses membres d'acquérir un logement à moindre coût. Ainsi, pour un appartement d'une valeur de 220 000 €, un couple avec deux enfants pourrait n'avoir à déboursier que 130 000 € (le tarif variant selon les revenus du ménage).

Pour arriver à une telle ristourne, les propriétaires n'acquiescent en réalité que les murs de leur logement. Le terrain, qui représente environ 20 % des opérations, financé en partie par la Région, reste la propriété d'un fonds géré par l'ASBL. Le crédit est octroyé par le fonds du logement, qui est également en général le maître d'ouvrage. *Dans la grande majorité des cas, les banques auraient refusé un crédit à ces familles*, poursuit Geert De Pauw. Autre particularité afin de limiter la spéculation, en cas de revente (uniquement à une autre famille éligible), l'ancien propriétaire ne peut réaliser qu'une plus-value de maximum de 25 % par rapport à ce qu'il a initialement déboursé. Le reste est réinvesti dans l'ASBL.

## Éviter les requins du crédit

Oxymmo offre alors la possibilité à un investisseur de racheter l'habitation du bénéficiaire. Ce dernier dispose d'un délai de cinq ans pour racheter le bien, au même prix, tout en continuant à y résider. Il doit cependant s'acquitter d'une indemnité d'occupation de 6,5 %. Dont 4 % vont dans la poche de l'investisseur. Les 2 % restant servent au fonctionnement de l'institution, à payer l'assurance et le précompte immobilier. Le bénéficiaire doit également prendre à sa charge les droits d'enregistrement. Une somme qui peut paraître importante et disproportionnée par rapport à l'investisseur. Ce sont en général des personnes qui ont déjà rétabli la situation et qui ne sont pas dans la précarité. Et nous voulons leur éviter de tomber entre les mains de requins du crédit. L'objectif est qu'elles puissent rembourser leur dette bien avant les cinq ans. On veut également mettre en avant la dimension sociale : un investisseur pourra choisir de recevoir un taux d'intérêt moindre. L'entreprise n'en est qu'à ses prémices, mais avec trois dossiers en cours, la demande semble forte. Une banque a même accepté de reporter une vente publique au profit de cette formule.



© CLT????

## Intégrer les habitants dans le tissu local

L'idée des Community Land Trusts vient des États-Unis, où de telles plateformes existent depuis les années 80. À Bruxelles, la structure a obtenu très rapidement des résultats. Fondée en 2013, elle est déjà propriétaire de quatre terrains. Pour l'un des projets, situé à Anderlecht, sept logements sont déjà occupés par des familles, soit un total d'une petite cinquantaine de personnes. *Mais il s'écoule environ 4 ou 5 ans entre l'acquisition du logement et la remise des clés. Le processus est long et cela peut décourager des familles.* Tout au long de cette période, les familles sont accompagnées. *On leur apprend également à épargner régulièrement, à gérer un syndicat de copropriété, on leur donne des trucs et astuces pour économiser de l'énergie...*

## « Ces familles obtiennent de la sécurité »

Le CLTB intègre aussi ses projets au sein du tissu local. Sur un projet à Molenbeek, l'ASBL Vie féminine s'est vu proposer d'occuper en journée, au sein de l'immeuble, un local qui est à la disposition des habitants le soir, pour se retrouver. *À l'inverse des habitats groupés, où l'on cherche à constituer des groupes en fonction de caractéristiques ou d'affinités, nous ne réfléchissons pas à la composition. On veut donner une chance à tout le monde. Les dynamiques se créent elles-mêmes grâce à un relais d'associations impliquées.* Le projet a également pour ambition de lutter contre la gentrification, qui contribue à la hausse des prix de l'immobilier à Bruxelles. *On peut faire grimper le niveau de richesse d'un quartier sans y importer des personnes fortunées. En accédant à la propriété, les familles obtiennent de la sécurité. Et ensuite, elles ont une possibilité de se reconstruire et de se constituer un petit capital.*

# ZOOM DANS QUELS PARADIS FISCAUX SE CACHENT LES BANQUES ?

Un pas vers la transparence bancaire. Depuis 2015, les banques ont pour obligation de publier la liste des États – dont les paradis fiscaux – où elles exercent des activités. Tour d'horizon du marché belge avec ses quatre principaux acteurs.

Pas moins de 4 500 milliards d'euros, c'est le total des aides versées par les pays membres de l'Union européenne pour sauver le secteur bancaire lors de la crise financière. Alors que les dirigeants européens promettaient, à l'époque, de mettre la finance au pas, peu de dispositions ont finalement été prises pour réglementer le secteur. Parmi les maigres concessions, relevons toutefois l'article d'une directive européenne qui prévoit que les établissements financiers publient la liste des pays où ils ont des activités et les impôts qu'ils y ont versés. Cette avancée doit quand même être nuancée en termes de transparence. Si toutes ces informations se trouvent bien sur les sites web des différentes banques, on ne les y trouve que moyennant un travail de limier. Il faut fouiller dans des rapports annuels, longs de plusieurs centaines de pages. Une démarche qui rebutera le citoyen lambda.

Financité a analysé l'activité des quatre plus grandes banques présentes sur le marché belge (Belfius, BNP Paribas, ING et KBC) en se basant sur la liste des paradis fiscaux établie par le Tax Justice Network, tout en excluant la Belgique et le pays d'où la banque est originaire (les Pays-Bas dans le cas d'ING).

D'APRÈS UNE ANALYSE D'OLIVIER JERUSALMY « L'ACTIVITÉ BANCAIRE DES BIG 4 DANS LES PARADIS FISCAUX », FINANCIÉ, 2016. RETROUVEZ LA SUR [WWW.FINANCITE.BE](http://WWW.FINANCITE.BE)

## Belfius

Parmi les quatre grandes banques implantées en Belgique, Belfius est l'institution la moins présente dans des paradis fiscaux. Et tous les paradis fiscaux dans lesquels elle exerce une activité sont situés au sein de l'Union européenne à savoir le Luxembourg, les Pays-Bas et l'Irlande.

Il est très étonnant de constater que, si Belfius, banque détenue par les pouvoirs publics, a réalisé des bénéfices nets à hauteur de plus de 21 millions d'euros au Luxembourg, elle n'y a pas payé d'impôt. Au contraire, un produit d'impôt de près de 6 millions d'euros lui a été versé. Ce n'est donc pas parce que l'on gagne de l'argent que l'on paye des impôts dans les paradis fiscaux...

### PARADIS FISCAUX (au 31.12.2015)

3 → Luxembourg, Irlande, Pays-Bas

	2014	2015
Chiffre d'affaires	77 millions €	71 millions €
Nombre de salariés	102	89
Résultat avant impôt	- 97 535 millions €	9 198 millions €
Impôts payés	6,4 millions €	+ 5,9 millions € reçus

## BNP Paribas Fortis

BNP Paribas est en revanche un groupe largement présent dans de nombreux paradis fiscaux (au minimum 18). Quant à sa filiale belge, BNP Paribas Fortis, sa présence s'étend sur 6 paradis fiscaux au moins. Mais, comme les rapports officiels ne fournissent d'informations que par pays (et non par États ou villes), il est possible que BNP Paribas Fortis soit présent dans cinq paradis fiscaux supplémentaires : Madère (Portugal), la City, Dubai (Émirats arabes unis), le Delaware (États-Unis) et Labuan (Malaisie).

En 2015, l'activité de BNP Paribas a augmenté dans les paradis fiscaux. Elle atteint des volumes conséquents puisque le groupe enregistre un chiffre d'affaires de 6,7 milliards d'euros dans les paradis fiscaux et y emploie plus de 19 000 salariés, contre respectivement 1 milliard d'euros et 3 200 salariés pour sa filiale belge.

### PARADIS FISCAUX (au 31.12.2015)

18 → Autriche, Bahrein, Bermudes, Îles Caïman, Guernesey, Hong-Kong, Hongrie, Irlande, Jersey, Luxembourg, île de Man, Monaco, Panama, Pays-Bas, Philippines, Singapour, Suisse, Taïwan

	2014	2015
Chiffre d'affaires	5 954 millions €	6 723 millions €
Nombre de salariés	18 926	19 441
Résultat avant impôt	- 1 009 millions €	1 807 millions €
Impôts payés	121 millions €	278 millions €



## KBC

Les activités de KBC dans des paradis fiscaux sont significatives. On observe même, en 2015, une nette croissance du chiffre d'affaires : + 400 millions d'euros, pour atteindre un total de 1,2 milliard d'euros. Des impôts ont été payés tant en 2014 qu'en 2015, pour un total qui suscite des questions : alors qu'entre 2014 et 2015, les bénéfices passent de 104 à 620 millions d'euros, soit une hausse de 516 millions d'euros, le total d'impôt payé passe de 77 à 81 millions d'euros... soit une hausse nettement plus faible de 74 % contre seulement 13 %...

### PARADIS FISCAUX (au 31.12.2015)

12 → Delaware, Hong-Kong, Hongrie, Irlande, Jersey, Londres, Luxembourg, Monaco, Pays-Bas, Suisse, îles Vierges britanniques

	2014	2015
Chiffre d'affaires	833 millions €	1 238 millions €
Nombre de salariés	4482	4844
Résultat avant impôt	104 millions €	620 millions €
Impôts payés	77 millions €	81 millions €

## ING

Par rapport à ses concurrents, ING, en se limitant au strict minimum légal, se distingue par son manque de transparence. Dans ces conditions, il est très difficile de déterminer le nombre exact de paradis fiscaux dans lesquels la banque néerlandaise exerce des activités. Le chiffre oscille entre 10 et 14. Parmi les paradis fiscaux avérés : l'île Maurice, Taïwan ou encore Hong-Kong. Les activités d'ING dans des paradis fiscaux sont en croissance depuis 2013. Les activités y génèrent un bénéfice avant impôt de plus 1,4 milliard d'euros, pour un total d'impôt, somme toute raisonnable, de 100 millions d'euros (taux moyen d'imposition : +/- 7 %). On notera également qu'ING est la seule des « Big 4 » à avoir reçu des subventions des pouvoirs publics, en provenance de la France en l'occurrence.

### PARADIS FISCAUX (au 31.12.2015)

10 → Autriche, Hong-Kong, Hongrie, Irlande, Luxembourg, Philippines, Singapour Suisse, île Maurice, Taïwan

	2014	2015
Chiffre d'affaires	1 575 millions €	2 140 millions €
Nombre de salariés	2 828	2 828
Résultat avant impôt		1 408 millions €
Impôts payés		100 millions €

→ NOUS NE SOMMES PAS TOUS ÉGAUX DEVANT L'IMPÔT. LES BANQUES SAVENT POURQUOI!

POSEZ DIRECTEMENT VOS QUESTIONS À NOTRE BANQUIER SUR [WWW.FINANCITE.BE](http://WWW.FINANCITE.BE). #BANQUIERANU

© Banque Nationale de Belgique



## LE PATRON DE LA BNB, BANQUIER CENTRAL LE MIEUX PAYÉ

D'après une enquête réalisée par l'agence Bloomberg, Jan Smets, le gouverneur de la Banque nationale de Belgique (BNB) est le banquier central le mieux rémunéré de la zone euro. Avec 480 000 € annuels, il a touché en 2015 100 000 € de plus que Mario Draghi, pourtant président de la BCE. Les homologues italien et allemand de Jan Smets complètent le podium. En comparaison, le banquier central américain n'a touché en 2015 « que » 188 000 €. Dans le privé, les rémunérations sont encore supérieures. Jean-Laurent Bonnafé, CEO de BNP Paribas a perçu l'an dernier 3,5 millions d'euros.

## LA BOURSE S'AFFOLE POUR DU VENT

En quelques minutes, le mardi 22 novembre, l'action Vinci a coulé et perdu plus de 18 % de sa valeur. Un faux communiqué de presse avait été envoyé annonçant que le géant français du BTP avait licencié son directeur financier Christian Labeyrie suite à de nombreuses erreurs d'écritures comptables portant sur pas moins de 3,5 milliards d'euros. Une heure plus tard le groupe réagissait en publiant un démenti. Le mal était fait. Comme souvent, péchant par manque de rationalité et victimes du trading à haute fréquence, les marchés se sont emballés, et l'action a dévissé fortement. L'attaque a été revendiquée. Elle serait en lien avec le projet contesté de construction d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes en France pour lequel Vinci est maître d'œuvre et maître d'ouvrage. Dans leur communiqué intitulé « Action mediatico-boursière contre Vinci », les auteurs précisent que *la forêt de Notre-Dame-des-Landes a elle-même senti le béton reculer et ses occupants ont fêté ce nouveau coup porté directement dans la bourse de ce monstre de béton*. La justice française a annoncé enquêter sur le sujet et n'exclut pas que l'opération soit l'œuvre de boursicoteurs.



## BANQUES : QUALITÉ DE SERVICE EN BAISSÉ, TARIFS EN HAUSSE

Dans la foulée de l'annonce d'ING de vouloir supprimer 600 agences dans le pays, la majorité en Wallonie, d'autres institutions bancaires, comptent réduire leur présence sur notre territoire. En 2017, BNP Paribas Fortis devrait ainsi fermer 40 bureaux alors que Belfius compte déplacer une partie de son personnel de ses 702 agences vers des « services centers commerciaux ». Conséquence, un service de proximité considérablement affaibli pour les utilisateurs. Les banques justifient ces décisions par l'essor de l'e-banking, malgré que celui-ci ne soit pas adapté à tous les publics, les personnes âgées et les plus démunis, notamment. Tout semble d'ailleurs fait pour que les clients utilisent des services en ligne en sur-tarifant par exemple les virements papier. Chez Crelan il est facturé 5 euros. Chez ING il passera au 1<sup>er</sup> janvier de 6,05 à 9,68 €.

## DEUX NOUVELLES MONNAIES CITOYENNES EN WALLONIE

Les monnaies complémentaires et citoyennes ont le vent en poupe en Wallonie. Depuis début octobre, le Volti a investi les porte-monnaies des habitants de sept communes situées dans la région de Ciney. Du côté du Brabant Wallon, c'est le Talent qui naissait sur la commune de Louvain-La-Neuve quelques jours après. Les deux monnaies fonctionnent selon la parité avec l'euro, c'est-à-dire qu'un Talent ou qu'un Volti équivaut à un euro. Fin novembre, on recensait déjà 18 000 Voltis alors que 50 000 Talents avaient été imprimés, s'appuyant sur un solide réseau de partenaires et de commerçants. Cela porte à six le nombre de monnaies citoyennes en circulation en Wallonie, de nombreux autres projets sont d'ailleurs en cours de construction.



## DES RÉFORMES POUR LE SECTEUR BANCAIRE

Le 23 novembre 2016, la Commission a présenté un ensemble de réformes visant à renforcer encore la résilience des banques de l'Union européenne (UE). Cette proposition vise à compléter le programme réglementaire que s'est fixée l'UE après la crise, de manière à ce que le cadre réglementaire remédie à tous les risques qui menaceraient encore la stabilité financière, tout en faisant en sorte que les banques puissent continuer à soutenir l'économie réelle.

Particularité, cette proposition montre la volonté de rendre les règles relatives aux exigences de fonds propres plus proportionnées et moins lourdes pour les établissements peu complexes et de petite taille. *Il faut maintenir la diversité du secteur bancaire en Europe. Nous avons besoin des petites et moyennes banques pour financer l'économie réelle et les collectivités locales*, a indiqué Valdis Dombrovskis, vice-président de la Commission européenne chargé de la stabilité financière, des services financiers et de l'union des marchés des capitaux. Le projet présenté doit à présent être examiné par le Parlement et le Conseil.



### PUBLICITÉ

## Alterfin : une institution financière alternative qui soutient les petits paysans du Sud

**Plus de 5.500 personnes en Belgique placent leur argent chez Alterfin afin de financer des petits paysans et des producteurs du Sud. Cet investissement éthique promet un impact social et un retour financier est également possible. Focus sur la coopérative belge dont les parts sont labélisées « Financité & FairFin ».**

Georges Karras

Alterfin compte aujourd'hui 5 755 coopérateurs en Belgique. Il s'agit de 5 543 particuliers et 212 organisations, principalement des ONG. Ces coopérateurs apportent via leurs souscriptions à des parts, un capital de plus de 56 millions d'euros. Alterfin investit ce capital auprès de 130 organisations dans 30 pays du Sud. Au total, ce sont 56 000 personnes dans le Sud qui sont ainsi touchées. La plupart d'entre elles sont des femmes (60 %) et des personnes qui vivent dans des zones rurales (66 %).

### Investir dans l'agriculture durable et la microfinance

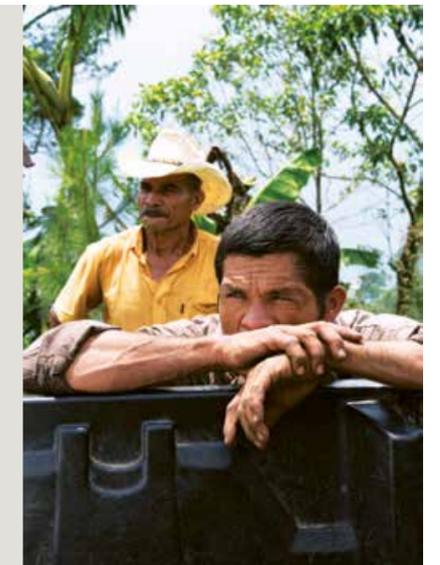
Alterfin a pour mission de faciliter l'accès à des moyens financiers à des personnes socialement et économiquement

défavorisées dans le Sud. Pour y parvenir, elle finance des organisations actives dans l'agriculture durable et des institutions de microfinance.

Les prêts octroyés aux organisations agricoles permettent de financer les récoltes et d'assurer un salaire aux producteurs affiliés. Il s'agit dans la plupart des cas de coopératives qui opèrent dans le réseau du commerce équitable et bio. Du côté de la microfinance, Alterfin finance les institutions de microfinance qui peuvent à leur tour octroyer davantage de microcrédits à la population locale. Les bénéficiaires de microcrédits peuvent, grâce aux prêts, lancer leur propre activité économique ou élargir leurs activités.

### Réduction d'impôt et dividende

Hormis l'impact social, investir dans Alterfin présente également certains avantages financiers. Alterfin peut, en tant que fonds de développement, distribuer des attestations fiscales. La réduction d'impôt est égale à 5 % du total des investissements effectués pendant l'année et est plafonnée à 320 euros par an et par contribuable belge (ce qui correspond à un investissement de 6 437,50 euros). Pour bénéficier de cet avantage, il faut investir au moins 437,50 euros, détenir les parts pendant 5 ans et être une personne physique. De plus, Alterfin octroie, chaque année



depuis 2000, un dividende. Notez enfin que les premiers 190 euros de dividendes sont exonérés de précompte mobilier.

**Pour en savoir plus sur un investissement dans Alterfin, rendez-vous sur [www.alterfin.be/bienvenue](http://www.alterfin.be/bienvenue).**

*Investir en actions comporte certains risques (p. ex. risque de perte partielle ou complète de l'investissement, risque de crédit aux pays en voie de développement, liquidité limitée, conditions de sortie, etc.). Les risques sont décrits dans le prospectus (en p. 13-16 de la version complète et en p. 12-15 du résumé) validé le 1<sup>er</sup> décembre 2015. Le prospectus est disponible sur [www.alterfin.be/bienvenue](http://www.alterfin.be/bienvenue). Consultez le prospectus avant d'investir.*





Olivier Cyran

# BOULOTS DE MERDE

Dans « Boulots de merde », deux journalistes partent à la rencontre de différents travailleurs. Du coursier à vélo uberisé au cadre d'un cabinet d'audit, les auteurs questionnent les employés sur le sens de leur travail dans un monde financiarisé. Interview d'Olivier Cyran, l'un des deux auteurs.

Propos recueillis par Julien Collinet

## Pourquoi vous êtes-vous penché sur ces « boulots de merde » ?

Nous sommes partis de la question des *bullshit jobs* utilisée par le sociologue David Graeber pour décrire les tâches de nombreux cadres s'ennuyant au travail. Mais on a voulu introduire dans ce concept la notion d'utilité sociale. On parle dès lors dans le livre des emplois serviles qui prolifèrent à cause de la hausse des inégalités mais aussi de la dérégulation du travail. On a pu avoir cette démarche car nous sommes nous-mêmes touchés par ce phénomène via l'explosion des journalistes précaires, de par leur statut, mais aussi dans le contenu, où le métier de journaliste est bien souvent réduit à relayer le point de vue dominant. On était donc relativement bien placés pour parler des boulots de merde des autres.

## La souffrance au travail n'est pourtant pas nouvelle ?

Le monde du travail n'a jamais été un havre de bonheur, mais il y a une évolution. Elle s'illustre notamment par le retour de petits boulots serviles comme par exemple les pousse-pousse qui réapparaissent à Paris où les cireurs de chaussures. On croyait ces métiers rayés de la carte, mais ils reviennent au goût du jour sous couvert de l'adage : « il n'y a pas de sot métier ». On a même trouvé une entreprise où les cireurs de chaussures sont en réalité auto-entrepreneurs. Ces travailleurs s'abaissent littéralement face à leur client, mais l'entreprise a réussi l'exploit de prospérer sous l'enseigne de l'économie sociale et solidaire. Elle est subventionnée par les collectivités locales en arguant que cela va réinsérer des gens.

## Le statut des travailleurs a largement été modifié ces dernières années ?

L'explosion du statut d'indépendant coupe le salarié de l'employeur. Cette suppression du lien de subordination habituel permet à ce dernier de ne plus avoir de responsabilité face à l'employé et de ne pas payer de cotisations sociales. Dans le livre, on prend l'exemple de livreurs de prospectus publicitaires qui travaillent avec leur propre véhicule et de chez eux. La disparition du lieu de travail, cela provoque un isolement. Le travailleur est de moins en moins enclin à développer des liens de solidarité avec des collègues, de s'unir, et donc de faire grève.

## Quel impact a eu la financiarisation de l'économie sur le monde du travail ?

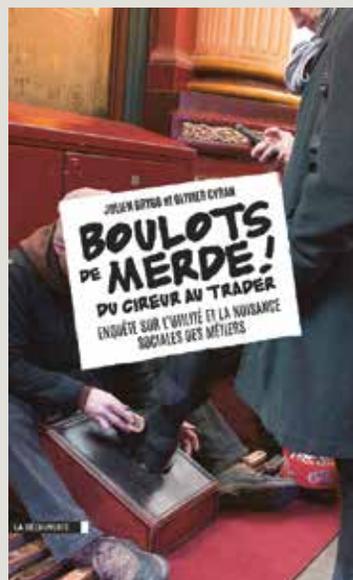
Cela s'est accompagné de méthodes de management très particulières comme le *Lean management* consistant à faire la chasse aux temps morts. Le plus inquiétant est qu'il prospère même dans les services publics. On va supprimer des emplois,

des bureaux de poste, regrouper les centres de distribution sur quelques grands sites, multiplier par deux la tournée d'un postier qui ne sera plus censé rendre le moindre service gratuitement. En « rationalisant », il va perdre le sens même de son métier. C'est la même chose à l'hôpital où le temps passé à discuter avec les patients faisait partie de l'offre de soin. Mais ce n'est plus pris en compte par la nouvelle génération de managers. Au CHU de Toulouse en France, on a dénombré 6 suicides en un an au sein des agents hospitaliers. Les dirigeants de cet hôpital ne viennent pas du monde de la santé, ils ont travaillé auparavant au sein de grands groupes. Ils ont fait les mêmes écoles de commerce et appliquent dans le secteur public les mêmes recettes que dans les multinationales.

## « Avec la rationalisation, on perd le sens de son travail »

## Un large chapitre est consacré aux métiers de la finance ?

On est allés voir des gestionnaires de patrimoine ou de fortune, des spécialistes de l'optimisation fiscale pour les questionner sur leur utilité sociale. Car un boulot de merde n'est pas forcément un boulot mal payé, mais ça peut être aussi un métier valorisé socialement avec une rémunération confortable mais qui conduit à une nuisance sociale. Tout ceci est le fruit d'un calcul réalisé par la New Economic Foundation qui a quantifié la valeur sociale d'un certain nombre de fonctions. L'étude a prouvé que lorsqu'un euro était dépensé pour un agent de nettoyage dans un hôpital, il en rapportait 10 de plus à la société. En revanche, pour un publicitaire, qui participe à la croissance économique, mais amplifie la surconsommation ou le surendettement, il détruit, 11,5 € de valeur sociale pour chaque euro empoché. Enfin un conseiller fiscal, en détruit lui, 47. ■



**Boulots de merde! Du cireur au trader,**  
par Olivier Cyran  
et Julien Brygo,  
Éditions La Découverte, 2016.  
240 p, 18,50 €.